

# Règlement de course : *Bike and Run de la Ronde2Rouelles.*

## Article 1 : Principe de l'épreuve

Le « Bike and Run de la *Ronde2Rouelles* » est organisé par le HAC Triathlon, et se déroule le dimanche 26 novembre 2023. L'accueil se fera au Centre de loisirs pour l'Enfance de la Ferme du Mont Lecomte, 209 rue Edouard Vaillant, 76610 Le Havre, à partir de 8h30.

Le Bike and Run consiste à enchaîner la course à pied et le VTT (autres types de vélos interdits) par équipe de 2 en ne disposant que d'un seul VTT. Les relais entre coéquipiers sont libres, les équipiers n'ont pas obligation d'être unis tout au long du parcours, sauf au passage du point de contrôle et de la ligne d'arrivée qui devront être franchis ensemble.

- Tronçon 1 : Départ seul à pied de l'équipier 1 depuis l'arche de départ jusqu'au parc de regroupement où attend avec le VTT l'équipier 2.
- Tronçon 2 : Boucles de bike and run à effectuer en binôme.
- Passage du binôme groupé à chaque tour dans le parc de regroupement pour un contrôle des tours (pas de puces électroniques).
- Tronçon 3 : Retour du binôme groupé lorsque toutes les boucles sont effectuées après le dernier passage dans le parc de regroupement jusqu'à l'arche d'arrivée.

## Article 2 : Horaires/Distances des courses

**Accueil : 8 h 30**

**Briefing Obligatoire : 15 min avant la course**

Courses enfants	6-9 ans Mini-Poussins (2016-2017) / Poussins (2014-2015)	10 h 00	1800 m dont : - Tronçon 1 : 150m. - Tronçon 2 : 3 boucles du circuit 1. - Tronçon 3 : 150m.
	8-11 ans Pupilles (2012-2013) / Pupilles-poussins	10 h 30	4300 m dont : - Tronçon 1 : 300m. - Tronçon 2 : 3 boucles du circuit 2. - Tronçon 3 : 150m.
	10-13 ans Benjamins (2010-2011) / Benjamins-pupilles.	11 h 15	6200 m dont : - Tronçon 1 : 500m. - Tronçon 2 : 3 boucles du circuit 3. - Tronçon 3 : 150m.
Course XS	14 ans et +. A partir de Minimes (2008-2009) et nés avant (toutes autres catégories).	12 h 15	7600 m dont : - Tronçon 1 : 700m. - Tronçon 2 : 1 boucle du circuit 4 + 1 boucle du circuit 3. - Tronçon 3 : 150m.
Course S	16 ans et +. À partir de cadet (2006-2007) et nés avant (toutes autres catégories).	14 h 00	15 600 m dont : - Tronçon 1 : 700m. - Tronçon 2 : 3 boucles du circuit 4. - Tronçon 3 : 150m.

## Article 3 : Composition des équipes

La composition des équipes reste libre, pouvant être masculine, féminine ou mixte.

**Courses Enfants** : Les équipes enfants peuvent être constituées d'enfants appartenant à la même catégorie d'âge ou panachées selon le tableau ci-dessus.

**Minimes** : les minimes ne peuvent s'inscrire que sur la course XS, associés à un minime ou à un équipier de catégorie supérieure même adulte.

**Courses XS et S** : Les équipes peuvent être composées de catégories différentes mais seront classées dans la catégorie du plus âgé des équipiers, à l'exception des binômes panachés avec un Master qui seront classés en Séniors (ex : Cadet-Master classé en Séniors).

## Article 4 : Dossard / Plaque de cadre VTT

Chaque équipier doit attacher son dossard devant sur le ventre, fixé en trois points minimum sur le vêtement ou une ceinture porte-dossard placée au plus bas au niveau de la taille. Il ne devra en aucun cas être réduit, découpé, plié sous peine de disqualification.

La plaque de cadre est à fixer sur le guidon du VTT et à rendre obligatoirement à l'organisateur une fois la ligne d'arrivée franchie.

## Article 5 : Conditions d'inscription

Le Bike and Run de la *Ronde2Rouelles* est ouvert à tous, amateurs et confirmés, licenciés et non-licenciés.

L'inscription ne s'effectue qu'en ligne sur Klikégo avant le **25 novembre** ou sur place le jour de la course moyennant un surcoût.

Lien :

**Mineurs** : Pour les mineurs non affiliés FFtri, les parents devront fournir une autorisation parentale et justifier avoir rempli un questionnaire de santé (certificat médical non obligatoire). Il faudra aussi souscrire un Pass-compétition (surcoût).

Toutes ces démarches sont incluses lors de l'inscription en ligne et sur place. Pour les inscriptions sur place, des documents papier seront à compléter.

**Adultes** : Les non-licenciés FFtri devront justifier avoir rempli un questionnaire de santé (certificat médical non obligatoire) et souscrire un Pass-compétition (surcoût) au moment de l'inscription en ligne ou sur place.

Toutes ces démarches sont incluses lors de l'inscription en ligne et sur place. Pour les inscriptions sur place, des documents papier seront à compléter.

Tarifs par équipe :

<b>Courses Enfants (Mini-poussins à Benjamins)</b>	Tarif par équipe : 12€ jusqu'au 25 nov / 14 € sur place
<b>Course XS</b>	Tarif par équipe : 20€ jusqu'au 25 nov / 22 € sur place
<b>Course S</b>	Tarif par équipe : 25€ jusqu'au 25 nov / 30 € sur place

Le nombre d'équipes est limité à 200 sur l'ensemble des courses.

La **fermeture des inscriptions en ligne** s'effectuera le samedi 25 novembre à 18h.

Il sera encore possible de s'inscrire **sur place le jour de la course** (majoration du tarif).

Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement après le 25 novembre 2023.

#### Article 6 : Retrait des dossards

Les dossards pourront être retirés sur place le jour de la course dès 8h30.

#### Article 7 : Classements et récompenses

Il sera établi un classement masculin, féminin et mixte selon les catégories figurant dans l'article 2. Seuls les vainqueurs des binômes masculins, féminins et mixtes de chaque course seront récompensés.

Les podiums avec les remises de prix et/ou récompenses s'effectueront immédiatement après chaque course.

#### Article 8 : Responsabilités

L'organisation décline toutes responsabilités en cas :

- d'accident ou de défaillance suite à un mauvais état de santé du participant.
- d'accident provoqué ou subi consécutif au non-respect des règles de course, des consignes données par les organisateurs dans le Règlement et lors du briefing.
- de perte ou vol d'objets ou matériel sur le site ou le parcours de la course.

#### Article 9 : Sécurité

Le port du casque homologué, à coque rigide et sanglé, est obligatoire pour les 2 coéquipiers pour la totalité de l'épreuve. Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing d'avant course 15 minutes avant chaque départ. Une couverture médicale sera assurée tout au long de la course.

#### Article 10 : Assurances

L'organisation est couverte par une assurance « responsabilité civile » et ne répondra ni des accidents physiologiques immédiats ou futurs, ni des dégâts ou blessures occasionnés par les participants couverts alors par leur propre assurance « dommages accidents ».

#### Article 11 : Infractions et sanctions

Seront mises hors course, les équipes coupables :

- de départ anticipé, de parcours non respecté.
- de non-respect de l'environnement, jet de déchets sur le parcours.
- de non-port de casque VTT, jugulaire serrée.
- de gêne volontaire, de coup sur un autre participant.
- d'injures ou de comportement agressif envers un membre de l'organisation.

Le corps arbitral FFTri prendra les sanctions nécessaires.

#### Article 12 : Droit à l'image

Chaque concurrent ou son représentant si celui-ci est mineur autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre des documents promotionnels et publicitaires nécessaires pour les années suivantes.

#### Article 13 : Annulation

En cas de très mauvais temps ou de terrain rendu impraticable suite à des intempéries, l'épreuve pourrait être reportée. Les équipes inscrites pourront être remboursées ou leur inscription pourra être conservée pour participer à une nouvelle organisation.

### RENSEIGNEMENTS :

[www.hactriathlon.com](http://www.hactriathlon.com) / [hactriathlon@gmail.com](mailto:hactriathlon@gmail.com)

